

LA LETTRE DE NORRAG

RESEAU D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LES
POLITIQUES D'EDUCATION ET DE FORMATION

Numéro 8

Décembre 2000

LE FORUM MONDIAL DE DAKAR SUR L'EDUCATION :
AVANT ET APRES

Editeur

Kenneth King

Adresse de l'Editeur

Kenneth King
Centre of African Studies
7 Buccleuch Place
Université d'Edimbourg EH8 9LL, Ecosse, Royaume Uni
Téléphone : +44 131 650 3878
Fax : + 44 131 650 6535
E-mail : kenneth.king@ed.ac.uk or p.king@ed.ac.uk

Adresse de la Coordination

Michel Carton
IUED-Institut Universitaire d'Etudes du Développement
Case postale 136, 24 rue Rothschild, 1211 Genève 21, Suisse
Téléphone : +41 22 906 51 00/01
Fax : +41 22 906 59 94
E-mail : michel.carton@iued.unige.ch

L'EDUCATION POUR TOUS AU BURKINA FASO... PAS ENCORE POUR DEMAIN...

Marc Pilon

Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Paris
Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD), Ouagadougou
Email: Marc.Pilon@ird.bf

Après l'indépendance, le décret du 3 Août 1965 sur l'organisation de l'école primaire du Burkina Faso (qui s'appelait alors la Haute-Volta), réaffirma l'intention d'atteindre l'éducation universelle en 1980, un but fixé par la Conférence des ministres des Etats africains, tenue à Addis Abéba en 1961. Ce même décret précisait toutefois que la réalisation de cet objectif dépendrait de "la capacité des structures de l'éducation". En 1960, le taux de scolarisation brut pour le groupe d'âge de 7 à 14 ans était de 6.5%; en 1980, il n'était encore que de 15.8%.

Sankara (1983-87) mit l'accent sur l'accroissement de l'offre éducative : "un village, une école", tandis que l'objectif du projet de la Banque mondiale était d'atteindre un taux d'éducation primaire de 60% en l'an 2000. Les actions entreprises pendant les années 90 et la déclaration de Jomtien confirment l'accent mis sur la scolarisation primaire, aussi bien par les autorités du pays que par les partenaires internationaux. Cependant, à la fin de l'année scolaire 1998-99, le taux brut de scolarisation (pour le groupe d'âge de 7 à 12 ans) n'était que de 40,5% , avec un taux net de 32.5%.

Ainsi, au début du 21e siècle, seulement un tiers des enfants burkinabés fréquentent l'école primaire. Cette moyenne nationale masque d'importantes disparités géographiques (un quart des provinces ont un taux brut de scolarisation inférieur à 20%), et les filles restent sous-scolarisées (avec un taux net de scolarisation de 27,7% comparé à 39.7% pour les garçons).

En outre et bien qu'elles se soient améliorées, les conditions d'enseignement demeurent inférieures à la moyenne. En 1997/98, le nombre moyen d'élèves par classe étaient de 50, ce qui est bien au-dessus de la moyenne internationale (35). Près de la moitié des enseignants (43%) n'ont pas de diplôme. Seulement 1% des écoles rurales contre 37% des urbaines ont l'électricité. L'efficacité du système d'éducation reste médiocre. En 1997/98 les redoublants constituaient environ 17% de toute la population scolaire, et sur 1000 enfants entrant en première année, seulement 308 (ce qui représente moins d'un enfant sur trois) obtenaient leur certificat à la fin du cycle primaire.

Ces dernières années ont été caractérisées par un accroissement de l'aide étrangère provenant de partenaires techniques et financiers, bilatéraux ou multilatéraux, mais aussi d'un nombre croissant d'organisations non gouvernementales (ONG) impliquées dans l'éducation de base (environ 50 aujourd'hui). S'ajoutant aux diverses réformes tentées par les autorités, ces multiples formes d'assistance sont mal coordonnées et contribuent à transformer le pays en une sorte de terrain d'expériences.

Bien sûr, la récente mise en place d'un cadre national de coordination des activités et initiatives des principaux partenaires techniques et financiers impliqués dans l'éducation de base représente un progrès (bien qu'il s'agisse d'une mesure de simple bon sens) mais il intervient après 40 ans de soi-disant coopération ! Cette coordination est mise en place dans le contexte du "projet décennal de développement de l'éducation de base pour la période 2000-09" adopté

par le décret du 3 juin 1999. Un de ses objectifs est d'atteindre un taux brut de scolarisation dans l'éducation primaire de 70% en 2009.

En dépit des efforts financiers passés et présents, le Burkina Faso est encore loin de "l'Éducation Pour Tous". Le rythme de croissance démographique (la croissance moyenne annuelle est de 2.6%), rend la tâche encore plus ardue. Face à ces difficultés, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, l'objectif d'une éducation formelle accessible à tous demeure pour le Burkina Faso un formidable défi et les obstacles à surmonter sont nombreux.

Le principal souci des institutions paraît être de rechercher systématiquement "une augmentation du nombre d'enfants inscrits", - d'accroître les taux d'inscription sans accorder autant d'attention aux aspects éducatifs- c'est-à-dire à la qualité de l'enseignement. Quelle sera la valeur d'une scolarisation universelle, si les élèves n'atteignent pas un niveau de compétence acceptable? **C'est bien d'améliorer la scolarisation, mais pour quelle sorte d'éducation?**

L'admission dans les institutions d'éducation post-primaire et post-secondaire demeure sélective au Burkina Faso et ce caractère pourrait s'accroître, la Banque Mondiale ayant le dessein de privatiser le système scolaire au niveau secondaire et post-secondaire. Ceci soulève la question de l'identification des fonctions spécifiques des différents secteurs de l'éducation et de leur articulation : **"Une école (ou un système éducatif) pour quoi et pour qui ?"**

La communauté internationale est de plus en plus impliquée dans le financement et dans la définition des politiques. Le partenaire national semblant incapable de proposer des projets d'éducation alternatifs, la manière dont la coordination fonctionne pour le moment va vraisemblablement renforcer la tendance actuelle. Ce processus soulève aussi des questions importantes au sein de la communauté internationale elle-même, particulièrement les questions concernant la logique du produit des investissements, que ces produits soient définis en termes financiers (fourniture d'équipements et de services) ou en termes "idéologiques" (à travers la sélection des programmes et des manuels et par le truchement des programmes de formation). En d'autres termes, **qui va définir l'école burkinabé du futur ?**

Références :

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABETISATION (MEBA),1999. Decennial basic education development project 2000-09; 97 p.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABETISATION (MEBA),1999. Instrument panel of primary school year 1997-98. French cooperation-MEBA, 47 p.